


**1 – IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR	TRUCK ALL
CODE PRODUIT	TCS-AC92-1, TCS-AC92-5, TCS-AC92-32, TCS-AC92-55
USAGE RECOMMANDÉ	Nettoyeur sans frottage.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION	<p>Toxicité aiguë, oral 4            Corrosion cutanée 1C            Lésions oculaires 1            Toxicité aiguë, inhalation 3            Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3            Cancérogénicité 1            Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu 3            Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme 4</p>	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	<p>H302 H314  H318 H331 H335 H350 H402 H413</p>	<p>Nocif en cas d'ingestion.            Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.            Provoque de graves lésions des yeux.            Toxique par inhalation.            Peut irriter les voies respiratoires.            Peut provoquer le cancer.            Nocif pour les organismes aquatiques.            Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.</p>
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	<p>P264 P270</p>	<p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.            Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce</p>

	P260 P280 P201 P202 P273	produit. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le rejet à l'environnement.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P301+P312 P301+P330+P331 P303+P361+P353 P363 P304+P340 P310 P321 P305+P351+P338 P303+P313	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Traitement spécifique : Traiter comme brûlures chimiques. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P233 P405	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

### 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Acide sulfurique	7664-93-9	5 – 10 *
2-Butoxyéthanol	111-76-2	3 – 7 *
Ether monobutylrique du dipropylène glycol	29911-28-2	3 – 7 *
Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5	1 – 5 *

\* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Traiter comme brûlure chimique. L'inhalation peut provoquer une pneumonie chimique.

## 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser tous moyens d'extinction convenant aux matières environnantes. Si l'eau est utilisée, ce doit être en très grande quantité sous forme pulvérisée, le contact du produit avec l'eau dégageant de la chaleur et les solutions de ce produit étant corrosives.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Ne pas disperser le matériel avec un jet d'eau direct.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote, fumée acre.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

## 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, agents réducteurs forts, alcalins, contact prolongé avec certains métaux.

### 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Acide sulfurique	7664-93-9	ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST	VECD 0.2 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> DIVS 15 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VECD 3 mg/m <sup>3</sup>
2-Butoxyéthanol	111-76-2	ACGIH OSHA NIOSH NIOSH CSST CSST	VECD 0.2 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> DIVS 15 mg/m <sup>3</sup> VEMP 1 mg/m <sup>3</sup> VECD 3 mg/m <sup>3</sup>
Ether monobutylique du dipropylène glycol	29911-28-2	DOW CHEMICAL	VEMP 10 mg/m <sup>3</sup>
Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5		Aucune limite établie.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne

jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide transparent, bleu.
ODEUR	Âcre.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	1.90
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	100°C
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	Ne s'applique pas.
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Ininflammable.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Ne s'applique pas.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	1.05
SOLUBILITÉ (eau)	Soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	105 g/L (0.10 Kg/Kg)
VISCOSITÉ	< 50 cPs

## 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Matériaux incompatibles.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, agents réducteurs forts, alcalins, contact prolongé avec certains métaux.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

## 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Peut irriter le nez, la gorge et le système respiratoire. L'apparition des

	symptômes peut être retardée de plusieurs heures. Une exposition sévère peut causer des brûlures du nez et de la gorge, une inflammation des poumons et un œdème pulmonaire. D'autres effets toxiques sévères peuvent apparaître.		
CUTANÉ	Le liquide et les vapeurs peuvent causer des brûlures qui ne peuvent pas être immédiatement douloureuses ou visibles. Le produit peut pénétrer la peau et causer des brûlures lors de contacts prolongés.		
OCULAIRE	Le liquide et la vapeur peuvent causer une irritation ou des brûlures à la cornée.		
ORALE	L'ingestion peut causer des brûlures sévères de la bouche, de la gorge et de l'estomac et peut être fatal si avalé.		
EFFETS CHRONIQUES			
INHALATION	Irritation des voies respiratoires.		
CUTANÉ	Contact avec solution diluée peut causer des brûlures.		
OCULAIRE	Irritation des yeux.		
ORALE	Aucune donnée		
INFORMATION ADDITIONNELLE			
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Acide sulfurique	7664-93-9	Groupe 1 : Cancérogène pour l'Homme.
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	2-Butoxyéthanol	111-76-2	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.		
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.		
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.		
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.		
ORGANES CIBLES	Larynx, poumons, yeux, peau.		
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.		
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.		

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Acide sulfurique	7664-93-9	2140, rat	Aucune donnée.	510 mg/m <sup>3</sup> , 2h, rat
2-Butoxyéthanol	111-76-2	560, rat	400, lapin	450 ppm, 4 h, rat
Ether monobutylique du dipropylène glycol	29911-28-2	3700, rat	5330, lapin	>2.04 mg/L, 4h, rat
Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5	1065, rat	> 2000, lapin	Aucune donnée.

## 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Acide sulfurique	7664-93-9
CL50 42 mg/L, 96h	Gambusia affinis
CE50 29 mg/L, 24h	Daphnia magna
CL50 10.5 ppm, 96h	Lepomis macrochirus

2-Butoxyéthanol	111-76-2
-----------------	----------

CL50 1490 mg/L, 96h, statique	Lepomis macrochirus
CL50 2950 mg/L, 96h	Lepomis macrochirus
CL50 1474 mg/L, 96 h, statique	Oncorhynchus mykiss
CE50 1800 mg/L, 48 h, statique	Daphnia magna
CE50 977 mg/L, 72 h, statique	Pseudokirchniella subcapitata

Ether monobutylique du dipropylène glycol	29911-28-2
CL50 841 mg/L, 96h	Poecilia reticulata
CL50 >1000 mg/L	Daphnia magna



Oxyde de lauryldiméthylamine	1643-20-5
CL50 31.8 mg/L, 96h	Danio rerio
CE50 3.9 mg/L, 48h	Daphnia magna
CE50 0.2 mg/L, 72h	Pseudokirchneriella subcapitata

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

### 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

### 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1760	LIQUIDE CORROSIF N.S.A. (Acide sulfurique)	8	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1L				

POINT D'ÉCLAIR	Ne s'applique pas.
----------------	--------------------

POLLUANT MARIN	Non.
----------------	------

REMARQUE	Éviter le gel.
----------	----------------

### 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

### 16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	2.0
DATE	2 mai 2018
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System



AVIS AU LECTEUR

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.